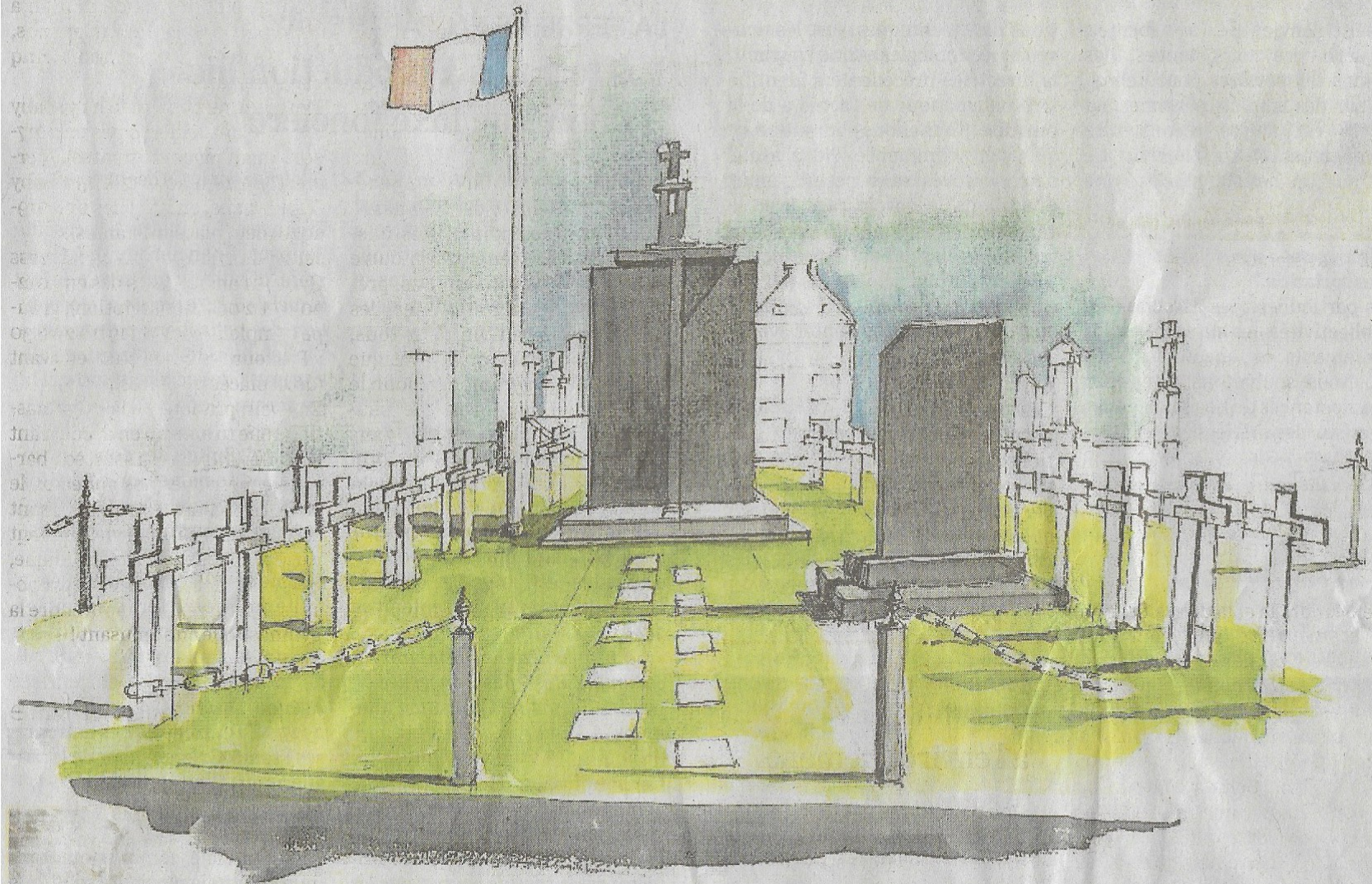


14-18 : le souvenir n'est pas mort

D'ici à quelques mois, le carré militaire du cimetière de Parthenay aura complètement changé de physionomie. Les croix vont être changées. Le gazon va remplacer les gravillons.



Une esquisse du carré militaire du cimetière qui sera dans les prochains mois enherbé.

C'est parti. Depuis la semaine passée, des travaux ont été engagés pour rénover le carré militaire et valoriser cet espace de recueillement et de mémoire. Ils ont été confiés à l'entreprise de pompes funèbres Cron (Parthenay-Airvault). Ces travaux qui vont complètement modifier la physionomie du carré militaire sont le fruit d'une longue réflexion engagée depuis deux ans entre la Ville de Parthenay et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG). L'un et l'autre souhaitent un carré à l'anglo-saxonne. Un lieu de recueillement plus doux aux yeux et peut-être aussi moins austère afin que les rares familles qui viennent encore se recueillir sur les tombes des soldats morts pour la France, puissent le faire dans une certaine quiétude.

À Parthenay, les sépultures perpétuelles des combattants français et alliés « *morts pour la France* » sont placées sous la responsabilité de l'État qui en assure l'entretien, la restauration, et la valorisation. Cette mission est depuis longtemps déjà confiée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) qui veille donc sur le site.

78 sépultures perpétuelles ou de droit privé

Le carré militaire de Parthenay comprend 78 sépultures, perpétuelles ou de droit privé. « *Il s'agit donc d'un carré dit « mixte » où les sépultures perpétuelles sont sous la responsabilité de l'État et celles de droit privé sous la responsabilité des familles ou de la commune* », a récemment rappelé Catherine Magnaval, 7^e

adjoite aux services au public, à la transition numérique, et à la transparence de la vie publique. Le cimetière, elle le connaît comme sa poche. Elle souhaite en faire un lieu de promenade et du souvenir. Les travaux entrepris comprennent la dépose des emblèmes et stèles funéraires existants, la dépose des bordures individuelles et collectives des sépultures, la création d'un espace enherbé sur toute la surface du carré militaire, l'installation des nouveaux emblèmes funéraires et plaques nominatives, le remplacement du mât des couleurs, la restauration des deux monuments aux morts. Un nettoyage et rechapissage des lettres Bâton à la feuille d'or ont notamment été commandés... Un panneau d'information va être installé. Et toutes les croix qui étaient vétustes seront elles aussi

remplacées pour des croix en ciment blanc, beaucoup plus facile d'entretien. Et qui devrait apporter une nouvelle esthétique à ce carré qui deviendra vert dès le printemps prochain.

Ce chantier devrait durer plusieurs semaines, et son avancement lié à la météo.

Eric MARTEAU

38 616

EUROS

C'est le montant des travaux du carré militaire. La somme est en grande partie assumée par la Ville de Parthenay. Une subvention de l'ONACVG de 18 845 euros et une autre de 600 euros du Souvenir français (pour la restauration des monuments aux morts) sont intégrées au financement.



78 sépultures se trouvent dans ce carré militaire. Ici, le carré militaire avant le début des travaux.

PHOTO : CO



Une couche de terre va être enlevée avant de semer le gazon sur une terre fraîche.

PHOTO : CO

